

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE COMBADE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-neuf heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil: 03 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 25 Nombre de membres votants : 23

Etaient présents (19): Christine BURIN, Jean-Noël BOURGOIS, Daniel CHANGION, Dominique DAUDE, Micheline DE CUYPER, Marie-Noëlle DEBLOIS, Jean-Gérard DIDIERRE, Joël FORESTIER, Didier LAFARGE, Monique LAFARGE, Dominique LAUBARY, Henri LAVAUD, Yves LEGOUFFE, Gilles MATINAUD, Christian MONZAUGE, Philippe RAIGNÉ, Jean-Claude SAUTOUR, Valérie SERRUT, Joe WAMPACH.

Absents et Pouvoirs (4): David COUEGNAS à Yves LEGOUFFE; Franck FOUR à Dominique LAUBARY; Corinne JEANDILLOU à Philippe RAIGNÉ; Françoise RIVET à Micheline DE CUYPER.

Absents excusés (1.): Isabelle BOULIATAUD.

Absents (1): Didier BROUSSE.

Secrétaires de séance : Monique LAFARGE et Dominique DAUDE

Délibération n° 2024-34 : Retrait de la délibération n°2024-24 relative à la création-suppression de poste dans le cadre de l'avancements de grade

Monsieur le Président expose au conseil communautaire que Monsieur Le Préfet de la Haute-Vienne, lors de son contrôle de légalité, a demandé le retrait de la délibération n°2024-24 car l'avis du Comité Social Territorial n'a pas été sollicité en amont de la décision.

Il convient alors de procéder au retrait de cette délibération et de reprendre une délibération après réception de l'avis du CST.

Accusé de réception en préfecture 087-248719338-20240916-2024-34-DE Date de réception préfecture : 20/09/2024 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE RETIRER la délibération n°2024-24.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 16 septembre 2024

Le Président
Yves LE GOUFFE